

SONT PRÉSENTS, MME CÉCILE HÉNAULT, M. SYLVAIN BENOIT FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DU PRÉSIDENT
M. GEORGES ROBINSON

EST ABSENTE, MME CHANTAL DESCHAMPS, PH. D.

**11.1 RÉSOLUTION NUMÉRO CE 088-18-02-20
DEMANDE D'APPUI - RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS EN
TRAVAUX PUBLICS À TITRE DE PREMIERS INTERVENANTS AU
QUÉBEC - 2020-0080 (TP-DG)**

ATTENDU QUE les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs;

ATTENDU QUE les directions des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes, que ces équipes sont menées de main de maître par des gestionnaires aguerris qui doivent pouvoir composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte de clients-citoyens, et qu'une reconnaissance permettrait à ces gestionnaires d'exception d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de porter leur voix sur les dossiers qui les touchent et les impactent;

ATTENDU QUE les gestionnaires des travaux publics ressentent le besoin de standardiser et de normaliser certaines actions pour en assurer la qualité et la sécurité;

ATTENDU QUE les différentes directions en travaux publics font face à d'importants défis de changements et de gestion de la relève et qu'une reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent, et qu'en positionnant les travaux publics comme un secteur reconnu, il sera possible de former adéquatement les ressources, d'attirer une relève de choix et la garder motivée et fière.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Cécile Hénault

Appuyé par : Sylvain Benoit

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la direction des travaux publics de la ville de Repentigny soit reconnue en tant que premiers intervenants, le tout suivant le sommaire décisionnel 2020-0080;

SONT PRÉSENTS, MME CÉCILE HÉNAULT, M. SYLVAIN BENOIT FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DU PRÉSIDENT
M. GEORGES ROBINSON

EST ABSENTE, MME CHANTAL DESCHAMPS, PH. D.

11.1 **RÉSOLUTION NUMÉRO CE 088-18-02-20
DEMANDE D'APPUI - RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS EN
TRAVAUX PUBLICS À TITRE DE PREMIERS INTERVENANTS AU
QUÉBEC - 2020-0080 (TP-DG)**

QUE la Ville de Repentigny appuie les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec effectuées par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

ADOPTÉE

Signée à Repentigny, ce 20 février 2020.

Louis-André Garceau

M^e Louis-André Garceau, greffier

Georges Robinson

M. Georges Robinson, président

Ce document constitue l'original de la résolution.

LG

Initiales du secrétaire

